

Félicitations à nos gagnants

Nous sommes ravis d'annoncer enfin les noms des gagnants des concours de Cosmétologues unis! Félicitations aux talentueux cosmétologues qui ont participé à cet extraordinaire événement. Nous saluons votre dévouement, votre créativité et votre passion pour l'industrie de la beauté!





Sauvegarde des normes cosmétologiques au N.-B.

L'Association de cosmétologie du Nouveau-Brunswick veille à ce que les services réglementés au N.-B. soient offerts au public de manière sûre et saine en :





- Gérant les exigences en matière de permis. Cela signifie qu'il faut s'assurer que les cosmétologues en exercice au N.-B. ont la formation et les connaissances appropriées et qu'ils travaillent dans des environnements hygiéniques.
 - Nous supervisons la formation et facilitons les examens pour les cosmétologues qui entrent dans l'industrie.
 - Nous travaillons avec les cosmétologues qui entrent au Nouveau-Brunswick pour assurer la conformité à notre certification provinciale et aux normes de santé publique.
 - Nous effectuons des inspections dans les salons/spas pour vérifier la santé et la sécurité.
 - o Nous faisons respecter les règlements et les exigences en matière de licence.
- L'ACNB maintient également la législation et les règlements pour s'assurer qu'ils sont actuels et pertinents.

En plus de remplir ses obligations légales en tant qu'organisme d'autoréglementation au Nouveau-Brunswick, l'ACNB soutient ses membres en partageant les meilleures pratiques commerciales, en créant une communauté de praticiens, en célébrant l'industrie et en partageant des histoires de réussite. L'ACNB défend également les intérêts de ses membres auprès du gouvernement, selon les besoins, en ce qui concerne les décisions qui pourraient avoir un impact sur l'industrie.

Comment nous joindre

Bureau : 220 rue Whiting, Fredericton, NB

Téléphone : (506) 458-8087

Sans frais: 1 (800) 561-8087 (NB seulement)

Télécopieur : (506) 458-1354 Courriel : generalinfo@canb.ca